



HAL
open science

“ Fini de jouer ”. Entretien sur la sécurité dans les cercles anti-Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024

Myrtille Picaud, Matthieu Adam

► To cite this version:

Myrtille Picaud, Matthieu Adam. “ Fini de jouer ”. Entretien sur la sécurité dans les cercles anti-Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024. *Métropoles*, 2024, 34, 10.4000/11tyw . hal-04630193

HAL Id: hal-04630193

<https://hal.science/hal-04630193v1>

Submitted on 23 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Myrtille Picaud et Matthieu Adam, « « Fini de jouer ». Entretien sur la sécurité dans les cercles anti-Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024 », *Métropoles* [En ligne], 34 | 2024, mis en ligne le 01 juin 2024, consulté le 22 septembre 2024. URL :

<http://journals.openedition.org/metropoles/10810> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/11tyw>

« Fini de jouer ». Entretien sur la sécurité dans les cercles anti-Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024

Discussion avec Alexandre, Camille, Cécile, Eda et Mathias

Myrtille Picaud, Matthieu Adam

Résumé : Organisés tous les quatre ans, les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) transforment les villes où ils ont lieu et font évoluer les législations des pays qui les accueillent. Les JOP 2024, qui se déroulent à Paris à l'été 2024 ne font pas exception. Leurs effets sont multiples sur les plans économiques, politiques, sociaux et environnementaux. Parce que ces effets peuvent être analysés comme inégalitaires et autoritaires, les JOP sont la cible de critiques et de contestations. Dans cet entretien avec des membres de quatre collectifs mobilisés, à Marseille et à Saint-Denis, contre les JOP de Paris 2024, nous revenons sur la contestation des politiques de sécurité qui les accompagnent, qu'il s'agisse de vidéosurveillance, de contrôle policier ou de militarisation de l'espace. Nous discutons d'abord des formes – collecte d'informations, formation de collectifs, actions – que prend la contestation d'un événement le plus souvent présenté comme populaire et rassembleur. Nous échangeons ensuite sur la construction des discours critiques des JOP, en France et ailleurs, et plus spécifiquement sur les enjeux de sécurité qui y sont liés. Nous concluons enfin sur l'écho qu'ont rencontré les militant.es, à la fois auprès de la population et des relais médiatiques.

Mots-clés : jeux olympiques et paralympiques, sécurité, surveillance, militarisation, luttes

« NoJO ». Discussing security with activists mobilised against the Paris 2024 Olympic and Paralympic Games. Interview with Alexandre, Camille, Cécile, Eda and Mathias

Abstract: Every four years, Olympic and Paralympic Games transform the cities in which they take place. They also drive legislative change in the countries that host them. The Paris 2024 Games are no exception. Their effects are manifold: economic, political, social and environmental. These effects are analysed by some as inegalitarian and authoritarian, and so the Olympic and Paralympic Games are contested and criticized. In this interview, we delve into the contestation of the Olympic security policies, whether it be CCTV, police control or the militarization of space, with members of four activist groups that are mobilised against the Paris 2024 Games, in Marseille and Saint-Denis. We first discuss what forms protest takes – the gathering of information, the creation of groups, actions – when it targets an event generally presented as being popular and enabling collective unification. We then discuss how critical discourses about the Games, in France and elsewhere, are developed, and how security issues are involved in this. Finally, we conclude by looking at the reception of the activists' mobilisation, both among the general public and in the media.

Keywords: Olympic and Paralympic Games, security, surveillance, militarisation, protest

Introduction

Les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) sont destinés à être une grande fête « populaire ». De fait, ils sont populaires au sens où ils agrègent des foules importantes qui assistent aux épreuves sportives dans les enceintes des compétitions et les fan zones ou, plus nombreuses encore, qui les regardent à la télévision. En effet, à Paris, les projections tablent sur 10 millions de visiteurs sur place et 4 milliards de téléspectateurs et téléspectatrices. Rassembler autant de personnes en un même endroit, au même moment, pose nombre de questions de sécurité aux pouvoirs publics ; une mauvaise organisation ou des infrastructures défailtantes, ainsi qu'une mauvaise gestion de supporters par la police, ayant par le passé mené à des drames qui ont fait des centaines de morts – en particulier dans le football. Plus globalement, ces événements sont perçus comme doublement à risque par les représentant.es des pouvoirs publics et par les autorités policières. Outre les mouvements de foule dangereux, le premier risque identifié est celui de l'attentat, comme ce fut le cas en 1972 lors des Jeux de Munich où onze athlètes israéliens furent tués en lien avec une prise d'otages. Après cette attaque, les JOP de Montréal en 1976 marquent ainsi un tournant avec un accroissement des dispositifs de sécurité et leur pérennisation par des formes d'héritages dans les pays hôtes (Clément, 2017). La seconde crainte est que les JOP puissent servir de plateforme revendicative pour des groupes militants, dont l'audience médiatique serait démultipliée tout en perturbant le déroulé prévu de l'événement.

Les travaux sur les politiques de sécurité mises en œuvre à l'occasion des JOP témoignent d'un accroissement important des mesures de sécurité au fil du temps. Ils soulignent la systématité de leur dimension spectaculaire et massive, notamment en termes de forces mobilisées, mais aussi le rôle de démonstrateur que jouent les JOP dans le marché international de la sécurité (Bennett et Haggerty, 2011 ; Boykoff, 2016 ; Duckworth et Krieger, 2021). Des innovations dans ce domaine sont testées à ces occasions, à l'instar de plateformes de contrôle – comme à Athènes (2004) ou à Rio (2016) –, de reconnaissance faciale – qui semble avoir été testée à Rio, et a été mise en œuvre officiellement à Tokyo (2021) –, ou encore de l'expérimentation de vidéosurveillance dite algorithmique ou automatisée en France en 2024. Cette technologie permet l'analyse d'images et l'envoi d'alertes lorsque certaines situations sont « repérées » par des algorithmes : densité humaine au-delà d'un certain seuil, bagage abandonné, utilisation d'une arme, personne à terre, intrusion dans une zone déclarée interdite, etc. Elle sera testée sur des événements sportifs, culturels et festifs jusqu'en mars 2025. Si une évaluation doit conduire à la pérenniser ou l'interrompre, certains élus se sont déjà saisis de cette opportunité pour tenter de la déployer dans d'autres contextes et engager un rapport de force politique à ce sujet¹. Le recours à des QR codes pour encadrer les déplacements à proximité des épreuves en Île-de-France devrait également être mis en œuvre.

Mais, au-delà du recours à de nouvelles formes de sécurité, les JOP mobilisent de façon exceptionnelle les forces de l'ordre et la sécurité privée dans le cadre de l'organisation de l'événement. Pour les JOP de Paris 2024, des services spéciaux (GIGN, BRI, etc.) seront présents, une partie de la police et de la gendarmerie nationales sera déplacée pour assurer la sécurité en Île-de-France, de même que des soldats de l'armée, qui établira un camp sur la pelouse de Reuilly. Des renforts d'armées étrangères sont aussi attendus. En complément, un

¹ Moran Kerinec, « Wauquiez veut surveiller les trains et lycées régionaux avec l'intelligence artificielle », *Reporterre*, 21.03.2024, <https://reporterre.net/Wauquiez-veut-surveiller-les-trains-et-lycees-regionaux-avec-l-intelligence-artificielle>, consulté le 10.05.2024.

grand nombre d'agents privés de sécurité et de sûreté – vigiles, agents cynophiles, opérateurs de vidéosurveillance – sont attendus ; dans cette optique, France Travail (ex Pôle emploi) a ouvert 25000 places de formation dans le domaine de la défense, prévention et sécurité au cours des mois précédents les jeux. Si le manque, au dernier moment, de main-d'œuvre dans le domaine de la sécurité privée a fait scandale à Londres (2012) et apparaît de façon croissante dans les discours médiatiques sur Paris 2024, l'enjeu des conditions d'emploi, de travail et de rémunération dans ce secteur reste quant à lui peu commenté.

La sécurité s'exprime également par la mise en ordre de l'espace urbain, les JOP prenant souvent place dans des quartiers défavorisés, populaires, qui sont ainsi soumis à des transformations urbaines importantes (Essex et Chalkley, 1998 ; Pedranti, 2012), associées au contrôle du peuplement et des pratiques sociales. L'accueil des JOP, voire même la seule entrée des villes dans la compétition pour ce faire, est soumis à un agenda et à la mise en œuvre de politiques strictes, qui favorisent une approche entrepreneuriale du gouvernement urbain avec des partenariats public-privé où les acteurs privés s'organisent pour tirer profit d'argent public plutôt que réellement créer de nouvelles formes de croissance, quoique celles-ci soient très présentes sur les discours à propos de l'héritage olympique (des « grant coalitions », plutôt que des « growth coalitions », voir Cochrane, Peck et Tickell, 1996). La régénération urbaine en lien avec les jeux s'appuie sur les politiques de sécurité. En France, des plans destinés à diminuer la délinquance sont mis en œuvre depuis 2022 dans des secteurs estampillés JOP, dont une partie se situe dans le département de Seine-Saint-Denis. Par ailleurs, des programmes de régénération urbaine et de création de nouveaux réseaux de transport et infrastructures, souhaités et mis à l'agenda par les pouvoirs publics des villes hôtes, se traduisent par des déplacements forcés des populations plus précaires ou fragilisées, voire par leur exclusion, dans certains cas, comme à Rio (Gaffney, 2016 ; Magalhães, 2013). Les politiques olympiques sont plus généralement la continuation de formes d'action publique à l'échelle nationale et locale visant certains espaces urbains, où politiques urbaines et politiques de sécurité sont souvent conçues ensemble (Fussey et al., 2012).

Ces enjeux sont au cœur de mobilisations contre les JOP ou remettant en question leur coût et leurs effets sur les résident.es, dans un certain nombre de secteurs (logement, transport, etc.). À propos des JOP organisés à Rio en 2016, aux côtés des militant.es sur les réseaux sociaux², Amnesty s'alarmait ainsi d'une augmentation de 103% des mort.es aux mains de la police³. Le Comité populaire de la Coupe du Monde et des Jeux Olympiques, une organisation regroupant diverses associations et collectifs, publiait quant à lui un rapport documentant de façon critique les effets de ces grands événements sur le logement, la mobilité, le sport, le travail ou la sécurité, tout en listant les actions de résistance du Comité populaire et ses propositions pour une ville plus inclusive (World Cup and Olympics Popular Committee of Rio de Janeiro, 2015). Les mobilisations de militant.es, de résident.es et d'associations locales sont perçues de façon plutôt négative, comme des interruptions et des dérangements, par les organisations qui contribuent à la tenue des JOP. Elles semblent généralement éloignées autant que possible des enceintes sportives, des caméras qui filment l'événement, afin de ne ternir l'image ni de l'événement ni celle de la ville ou du pays hôte. Les dispositifs de sécurité, initialement destinés à empêcher

² <https://rioonwatch.org/?p=32349>, consulté le 28.04.2024.

³ Communiqué de presse « Brazil: Daily shootouts and alarming rise in police killings puts Olympic legacy at risk », 2 août 2016, <https://www.amnesty.org/en/latest/press-release/2016/08/brazil-daily-shootouts-and-alarming-rise-in-police-killings-puts-olympic-legacy-at-risk>, consulté le 28.04.2024.

des attentats ou des mouvements de foule, sont alors susceptibles de se retourner avec violence contre les militant.es⁴, comme, historiquement, des formes de justice d'exception (Cour de sûreté de l'État) ont circulé de l'antiterrorisme à la répression d'expressions politiques (Codaccioni, 2015).

Pourtant, la politique s'invite malgré tout dans les arènes et les stades avec les prises de position politiques des athlètes ou des délégations. C'est le cas par exemple de l'athlète Peter O'Connor qui grimpe sur un mât avec un drapeau irlandais en 1906 pour contester son assignation à l'équipe britannique, ou encore du poing levé des athlètes africains-américains Tommie Smith et John Carlos sur le podium à Mexico en 1968, lié au mouvement des droits civiques aux États-Unis. Le chercheur Jules Boykoff souligne deux éléments à propos des mobilisations politiques liées aux JOP. D'abord, il note l'interpénétration entre les prises de position politique des athlètes et les mouvements politiques externes au sport, les seconds cadrant l'espace d'expression des premiers (Boykoff, 2018). Ensuite, il estime que la plupart des mouvements politiques critiques des JOP agrègent des groupes à partir d'agendas différents, leur coalition le temps de l'événement ne se pérennisant pas dans un mouvement avec ses propres objectifs. Ce n'est qu'avec le développement de NOlympics à Los Angeles en 2017 (Boykoff, 2020) qu'il identifie le développement d'une contestation spécifique et transnationale qui dénonce les JOP et leurs déterminants structurels (« capitalisme de fête », militarisation de l'espace public, un élément souligné par d'autres recherches (Coaffee, 2024)) en tant que tels, et non pas seulement les effets de leur organisation dans une localisation en particulier.

La politique internationale est au cœur des JOP, comme en témoignent au fil des années les boycotts de certains jeux ou encore l'exclusion d'équipes nationales en vertu des agissements de leur État. Si les JOP tendent aujourd'hui à véhiculer une image de neutralité festive, ils occupent une place dans les relations internationales (Augustin et Gillon, 2021). S'agissant de politique et de contestation lors des JOP, c'est donc bien plutôt d'un ordonnancement des paroles légitimes à s'exprimer ou non, des « bonnes » et des « mauvaises » mobilisations, qu'il semble s'agir. Cet ordonnancement montre un état des rapports de force qui ont cours dans la société qui accueille l'événement, mais aussi plus globalement sur la scène internationale. Le contrôle de l'image d'un tel événement, lié à des intérêts économiques très importants, soutenu par la force et le poids médiatiques d'un comité d'organisation professionnel, rendent difficilement audibles les voix qui tentent de faire entendre une autre histoire des JOP, d'en éclaircir certains effets, de faire dissensus par rapport à l'histoire qui est donnée de la localité/nation accueillante et de l'héritage ou des valeurs promues par un tel événement.

Il nous a donc semblé intéressant de donner la parole à des groupes qui contestent les JOP et leurs effets. Nous avons rassemblé cinq personnes appartenant à quatre collectifs mobilisés contre les JOP de 2024 : le Comité de vigilance JO 2024 à Saint-Denis, la Coordination contre les Jeux olympiques de Marseille, la Quadrature du Net et Saccage 2024. On verra que la dichotomie relevée par Jules Boykoff se retrouve dans les discours rassemblés ici, entre collectifs dénonçant les effets que l'organisation des JOP peut avoir sur leurs territoires et les populations qui y habitent ou qui se mobilisent contre l'organisation des JOP en elle-même. Il s'agit dans l'entretien qui suit de revenir sur leur vision des politiques de sécurité dans le cadre des JOP, afin qu'elles et ils puissent également décrire les actions mises en place sur ces

⁴ À Rio, voir Dia Kayyali, « I went hunting surveillance equipment during the Olympic Games », <https://chupadados.codingrights.org/en/sai-para-cacar-equipamentos-de-vigilancia-no-rio-olimpico-2/>, consulté le 28.04.2024.

thématiques, les acteurs qu'ils et elles identifient sur ces sujets et l'écho que reçoivent leurs mobilisations.

Cet entretien témoigne d'abord d'une diversité des collectifs, dans leurs motivations, leurs actions et leurs orientations politiques. L'entretien permet à ces différentes paroles de s'exprimer ensemble, plutôt qu'à travers un cadrage médiatique qui rétrécit souvent l'espace de discussion et de débat. Par ailleurs, à rebours de discours cherchant à unifier la contestation sous une bannière de « trouble-fête », voire de fauteurs de troubles, on observe ici des mobilisations qui se saisissent d'armes juridiques, d'analyse des politiques publiques, de relevés sur le terrain – bref, d'instruments visant à interpeller les représentant.es des pouvoirs publics au sujet de leur rôle dans l'action publique liée aux JOP (un intervenant souligne ainsi que derrière « les JOP », il y a des élu.es, des administrations, des agences aussi bien nationales que locales, dont il s'agit de ne pas invisibiliser les choix), mais aussi d'outils propres au fonctionnement démocratique d'une société. Ceux-ci sont aussi destinés à produire et à diffuser de l'information sur un objet au croisement de différents secteurs d'action publique (le logement, la sécurité, les politiques sociales, les politiques environnementales, etc.). Cette nécessité pour les collectifs d'objectiver les effets de l'organisation de cet événement et de parvenir à les imposer dans le débat public souligne aussi, en creux, à quel point le cadrage des JOP et de leur interprétation est verrouillé. La dimension massive et festive de cet événement sportif exceptionnel renforce cela, renvoyant les critiques à celles d'une minorité sans ancrage venant troubler la « fête populaire ».

Ensuite, cet entretien témoigne des différentes conceptions de la sécurité et de l'appréhension des politiques de sécurité liées aux JOP pour ces collectifs. Il s'agit ici à la fois pour eux de contester l'évolution de certaines politiques sécuritaires, notamment en lien avec la surveillance de l'espace public, mais aussi d'éclairer les tensions entre les investissements dans les politiques de sécurité et ceux qui sont réalisés dans d'autres secteurs, comme les politiques sociales. Les politiques de sécurité sont discutées au regard de leurs effets sur différentes catégories de personnes : habitant.es de quartiers populaires où résident également de nombreuses personnes racisées ; travailleurs et travailleuses de l'économie informelle ayant lieu dans l'espace public (travail du sexe, vente à la sauvette) ; militant.es potentiellement ciblé.es par la surveillance. Finalement, la question de la militarisation de l'espace public est discutée comme étant l'un des éléments structurants des JOP, dont témoigne la présence massive des forces de l'ordre, des armées ou de la sécurité privée. L'entretien souligne néanmoins la difficulté de mobiliser sur ces questions, auprès des résident.es comme d'autres groupes militants, malgré un intérêt médiatique pour les questions de sécurité qui s'accroît à l'approche des JOP. Ces éléments pourront néanmoins être interrogés après l'événement, car l'effet des politiques mises en œuvre varie selon les contextes politiques, sociaux, nationaux (Samatas, 2011). Il s'agira alors d'en saisir « l'héritage » différencié selon les territoires qui auront accueilli les JOP, les orientations des politiques locales, les caractéristiques des habitant.es et les mobilisations qui auront pu y voir le jour.



Fig. 1 : Infokiosque, conférence-débat « Contre la vidéosurveillance algorithmique, la technopolice et les JO de la honte ! » à Marseille (21 avril 2024). M. Picaud.

Entretien : S'organiser contre les JOP de Paris

Myrtille : Pourriez-vous présenter vos collectifs, les luttes que vous menez et vos positionnements par rapport aux JOP ?

Cécile (Comité de vigilance JO 2024) : Le Comité de vigilance s'est constitué en septembre 2017, quelques jours après l'annonce de l'attribution des Jeux olympiques 2024 à Paris. À Saint-Denis, il y a un tissu associatif et militant assez dense et l'idée était de réunir les organisations qui pouvaient être intéressées par cette question.

Le comité a aggloméré des associations et collectifs sur une plateforme assez large : l'Union des associations des riverains du Stade de France, Pleyel à venir, la FCPE, le collectif pour l'enfouissement de l'autoroute A1, les usager.es de la piscine de Marville, des membres de France Nature environnement... Et le collectif est composé de personnes aux sensibilités politiques diverses. Il y a des personnes membres ou proches de la France Insoumise. Par exemple, je suis à l'Institut la Boétie, proche de la France Insoumise, sans être encartée. C'est aussi le cas

d'Alexandre. Mais il y a aussi des personnes qui ont voté pour Mathieu Hanotin, l'actuel maire PS de Saint-Denis. Le comité regroupe aussi des associations historiques de l'Union des associations des riverains du Stade de France, qui ont une analyse précieuse de ce qui se passe autour du Stade de France, mais qui n'ont pas du tout de dimension révolutionnaire. Certaines personnes font aussi partie de Saccage 2024.

En 2017, on s'est retrouvés, on a eu des débats sur ce qu'on allait faire, ce dont on avait besoin. On savait avec le dossier de candidature qu'il y aurait des sites des JOP à Saint-Denis, qu'il y aurait le Village des athlètes, peut-être une piscine, voire deux, mais ce n'était pas très clair. La première chose qui s'est donc imposée était de collecter des informations.

On a eu des débats internes pour savoir si on se positionnait pour ou contre les JOP. Comme il y avait différentes lignes, on a opté plutôt pour un non-positionnement, dans le sens où on s'intéressait plutôt à la question de l'héritage et à son suivi, d'où le choix du nom Comité de vigilance JO. Pour commencer, à chaque réunion mensuelle on essayait d'évoquer une question précise. Par exemple, Frédéric Viale du collectif Non aux JO 2024 à Paris était venu nous présenter une analyse de la loi olympique.

Et assez vite, dès début 2018, il y a eu les premières enquêtes publiques et les premières réunions de concertation. C'était un moment très technocratique. On a participé à toutes les réunions de concertation, à la fois on y collectait des informations supplémentaires et on y posait des questions, parce qu'on commençait à avoir de premières inquiétudes et des questionnements.

Dans un second temps, on a lancé l'idée des « Toxic tours », des balades urbaines sur le terrain. On a eu aussi l'idée d'une cartographie des sites sensibles, portée par des étudiant.es de Paris 8, qui s'est progressivement transformée en carte d'un projet alternatif d'aménagement⁵. Les projets étaient très segmentés, donc on a essayé de proposer quelque chose en termes de circulation, car l'une de nos premières inquiétudes était liée au trafic routier à Saint-Denis, qui est déjà traversé par deux autoroutes. Ensuite, on a créé des comptes sur les réseaux sociaux, on a essayé d'interpeller, on a répondu aux médias. On a régulièrement rédigé des lettres ouvertes et des courriers de demandes spécifiques sur différents thèmes : le Village des athlètes, le quartier autour du CAO (centre aquatique olympique), l'échangeur, la piscine de Marville (renovée pour accueillir le water-polo). On avait aussi organisé une manifestation, de multiples autres petites choses – voilà l'éventail des actions qu'on a menées. Tout cela avec un succès qu'on pourrait qualifier de limité. Notre pic d'action a eu lieu avant 2020 ; l'irruption du Covid et des réunions à distance a compliqué les choses.

Enfin, nous sommes un collectif qui n'a pas d'existence juridique. Mais certaines associations dans le collectif ont porté des actions juridiques ; par exemple celle contre l'échangeur autoroutier portée par la FCPE et l'association de riverains Pleyel à venir.

Mathias (Saccage 2024) : Saccage 2024 est un collectif constitué le 17 novembre 2020 à la suite d'une action « contre l'intoxication du monde »⁶. À l'origine c'était un collectif de collectifs et

⁵ Voir la carte « Notre projet populaire pour 2024. Pour un héritage véritablement écologique, inclusif et sportif ! », https://vigilancejo93.wordpress.com/wp-content/uploads/2018/08/35474341_2174670372754118_7006337144457265152_o.jpg, consulté le 10.05.2024.

⁶ « À la sortie du premier confinement, une initiative nationale "contre la réintoxication du monde" a été impulsée par une large coalition. L'idée est de résister sur les lieux qui sont menacés par des projets socialement et écologiquement dangereux. Une nouvelle date a été fixée le 17 novembre, et les collectifs locaux mobilisés contre les dégâts des JOP de Paris 2024 se rassemblent pour manifester. », voir « Saccage2024 : Les JO pour Paris, les dégâts pour la Seine-Saint-Denis », <https://paris-luttes.info/saccage2024-les-jo-pour-paris-les-14479>, consulté le 10.05.2024.

d'associations. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas et c'est un collectif composé d'habitant.es et de personnes qui se sentent concernées par le sujet des JOP.

On s'est appelé Saccage 2024 pour signifier qu'on lutte contre les saccages écologiques et sociaux provoqués par les JOP de Paris. Au départ, il n'y avait pas une ligne anti-JOP. On s'était plus construit autour des questions écologiques et de la lutte contre la bétonisation. Au fur et à mesure, la ligne a un peu bougé, avec un tournant lors d'une rencontre qu'on a organisée à Paris 8 en 2022 avec des collectifs internationaux anti-JOP. On a adopté une ligne anti-JOP assumée, qui rejoint le mot d'ordre « ni ici ni ailleurs » : l'enjeu ce n'est pas seulement de lutter contre les effets des JOP à Paris, mais de dire qu'il faut arrêter et annuler les JOP ici ou ailleurs, car on observe des effets structurants, qui se reproduisent à chaque édition.

Les trois grands axes du collectif, c'est de sensibiliser la population sur les effets structurants des JOP, de s'organiser contre les JOP et d'aider les luttes qui s'organisent autour de l'évènement. Par exemple, on essaie d'aider la lutte avec les sans-papiers qui s'organisent contre les effets sur eux des JOP. Le tout en sachant qu'on n'est pas nombreux et qu'on n'a pas beaucoup de moyens. Donc, ce qu'on fait c'est beaucoup du relai médiatique.

Camille (Coordination contre les Jeux olympiques de Marseille) : À Marseille, le premier objectif c'est de visibiliser le fait qu'une partie des épreuves se déroulent à Marseille et que cela a des conséquences directes variées. Les réunions contre les JOP ont commencé au printemps 2023, à l'initiative d'un collectif anti-gentrification. Ce collectif a fait un travail pour montrer comment ce type d'événements participe à la gentrification, mais aussi quels impacts il a sur le logement ou la surveillance. Un grand week-end a été organisé sur le sujet en octobre 2023, auquel de nombreux collectifs ont été invités à participer, à tenir des stands, à proposer des choses. Et à partir de là, la coordination s'est vraiment construite avec Extinction Rebellion (XR) et le collectif Stop Croisières. Il y a eu de nombreuses nouvelles personnes et un grand *turnover*.

Les objectifs sont difficiles à définir. Pour le groupe à l'origine de cette coordination, la question de savoir si nous sommes ou non anti-JOP ne se pose même pas, c'est assez évident que nous le sommes. Pour les organisations qui ont rejoint ensuite, ce positionnement était explicite ; je ne sais pas si toutes les personnes qui ont rejoint sont anti-JOP à titre individuel, mais en tous cas il n'y a jamais vraiment eu de débat sur ce positionnement.

Eda (Quadrature du Net, Coordination contre les Jeux olympiques de Marseille) :

Quadrature, nous militons sur les enjeux de surveillance depuis longtemps, en particulier à travers la campagne Technopolice⁷, lancée en 2019, qui vise à analyser les technologies de surveillance policière. Les JOP, on se doutait que ça allait être un prétexte pour introduire des mesures, des lois, des décrets pour accroître la surveillance. Avant même la présentation du projet de loi olympique, le Sénat discutait de reconnaissance faciale et de vidéosurveillance algorithmique. La loi olympique de 2023⁸ a légalisé la vidéosurveillance algorithmique (VSA), non seulement dans le cadre des JOP, mais aussi dans un cadre d'une application élargie qui concerne tous les événements sportifs et culturels, et dans un cadre temporel élargi qui commençait dès septembre 2023 et s'étend jusqu'à fin mars 2025.

⁷ <https://technopolice.fr/>

⁸ LOI n° 2023-380 du 19 mai 2023 relative aux jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et portant diverses autres dispositions : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047561974/#JORFARTI000047561986>

On a lutté contre cette loi, en faisant un dossier de fond⁹ – expliquant concrètement ce qu’est la vidéosurveillance algorithmique et ce qu’elle fait aux villes et aux corps – qui a été utilisé par la presse et nous a servi pour le plaider. On a organisé une campagne au cours de laquelle on a appelé les député.es pour les convaincre de ne pas le voter. Un des arguments en faveur de la légalisation de la vidéosurveillance algorithmique est qu’il n’y a pas dans cette loi de reconnaissance faciale. On a expliqué que, pourtant, reconnaissance faciale et vidéosurveillance algorithmique sont des cousines, car cette dernière permet quand même d’identifier une personne et de la suivre à la trace. Nous venons également de lancer une campagne nationale contre la VSA¹⁰ dans laquelle nous insistons sur le fait que la vidéosurveillance algorithmique était déjà présente de façon illégale à plusieurs endroits en France, que les JOP l’ont hypocritement légalisée dans un cadre restreint, qui, on le voit déjà de par la multiplication des projets de VSA hors cadre, sert surtout à légitimer et banaliser la pratique illégale, et l’asseoir durablement.

Le collectif Technopolice de Marseille est très actif, on est aussi deux membres de la Quadrature du Net à Marseille. On organise des événements, on a régulièrement organisé des sessions de cartographie collaborative de caméras (de vidéosurveillance) sur OpenStreetMap. Ça nous a permis d’identifier pourquoi il y avait plus de caméras dans certains quartiers et dans quel but : par exemple on a des caméras dans un objectif touristique dans le Vieux-Port ou rue de la République, on voit pousser des caméras après une « reconstruction gentrificatrice » comme celle de la Plaine (place Jean Jaurès). À partir de ces relevés, on organise aussi des balades cartographiques, où l’on discute avec les participant.es des caméras dans leur quartier, on explique leur fonctionnement, leurs spécificités.

On fait partie de la Coordination contre les Jeux olympiques de Marseille. On a participé aux journées anti-JOP à la Plaine. Dans le cas des JOP, on n’a pas fait de relevé de caméras dédié, car les lieux où se dérouleront les JOP sont en réalité assez restreints et fermés pour travaux : cela représente une cinquantaine de nouvelles caméras, près des plages du Prado sur le site de la Marina olympique et à proximité du stade Vélodrome.

L’évènement majeur à Marseille est le passage de la flamme olympique les 8 et 9 mai 2024. Il y a aura notamment un grand concert organisé par Coca-Cola, un spectacle de drones, et tout un parcours de la flamme dans la ville. C’est sans doute plus cela qui va nous toucher que les épreuves de cet été, même si l’accès aux plages principales marseillaises sera bien restreint en juillet. Pour l’arrivée de la flamme, le dispositif sécuritaire s’annonce massif avec, outre la surveillance vidéo, la présence du RAID et du GIGN. Ça fait un peu peur aux militant.es mais aussi aux habitant.es qui se demandent si ces jours-là il sera possible de circuler en ville.

Enfin, nous sommes clairement contre les JOP, parce que c’est un prétexte pour asseoir des politiques sécuritaires. On se doutait que ça allait avoir un effet cliquet sur la vidéosurveillance notamment, et dans les faits cela nous paraît vraiment notable.

⁹ Quadrature du Net, *Projet de loi relatif aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 : dossier d’analyse de la vidéosurveillance algorithmique*, janvier 2023 : <https://www.laquadrature.net/wp-content/uploads/sites/8/2023/01/Dossier-VSA-LQDN.pdf>

¹⁰ <https://www.laquadrature.net/vsa/>



Fig. 2 : tag NoJO (Marseille, mai 2024). Photo : M. Picaud

Construire le discours militant sur la sécurité dans le cadre des JOP

Myrtille : De quelle façon vos collectifs se saisissent des enjeux autour de la sécurité ou de la surveillance et comment rejoignent-ils vos préoccupations autour des JOP ?

Alexandre (Comité de vigilance JO 2024) : Au plan national, la Quadrature du Net a fait beaucoup sur cette question. Comme habitant.es de Saint-Denis, j'ai rejoint le Comité de vigilance, car j'habite à Pleyel et que mon immeuble est littéralement à dix mètres du Village des athlètes, nous essayons de nous battre avec nos propres armes au niveau local. On a parcouru tous les budgets municipaux depuis l'élection de Mathieu Hanotin (maire PS de Saint-Denis et président de l'établissement public territorial Plaine Commune depuis 2020), pour voir comment ces politiques se traduisent du point de vue économique. Ce qu'on constate c'est que le maire est typiquement dans cette mouvance technosécuritaire qui s'est installée depuis le milieu des années 2000, notamment dans la foulée des politiques de Nicolas Sarkozy. À Saint-Denis, une ville très populaire, la vidéosurveillance est utilisée comme un outil de normalisation des comportements qui donne un sentiment factice de sécurité. Les caméras ont une neutralité apparente, mais la police municipale est téléguidée par un maire qui a des idées préconçues sur la population et qui définit ce qui est normal, ce qui est anormal, ce qui est suspect, ce qui ne l'est pas, selon ses propres stéréotypes et ses objectifs politiques.

Les JOP ont été utilisés comme un outil, un effet de choc, pour impulser un certain nombre de réformes technosécuritaires dans l'espace public à Saint-Denis. Premièrement, l'un des plus gros budgets d'investissement de la municipalité depuis 2020, ce sont 12 millions d'euros pour un commissariat de police. Ces 12 millions d'euros sont pratiquement intégralement sur fonds propres, là où d'autres villes, comme Valence par exemple, ont pu se faire financer une partie d'un commissariat par l'État. 12 millions, c'est énorme dans les caisses d'une ville comme Saint-Denis qui n'a pas beaucoup d'argent.

Deuxièmement, l'élément le plus saillant est le budget des caméras. Il y avait 95 caméras de vidéosurveillance à Saint-Denis avant l'élection de Mathieu Hanotin. D'ici un an, l'objectif est d'atteindre 488 caméras de vidéosurveillance, c'est-à-dire une multiplication par cinq. Et le montant prévu par la municipalité pour ces caméras est très élevé. Le rapport d'orientation budgétaire de la mairie de Saint-Denis prévoit 488 caméras, 269 points d'implantation de vidéosurveillance et un budget total de 6,7 millions d'euros. Sur ces 6,7 millions d'euros, 1,8 million provient d'un fonds étatique de solidarité numérique et une partie de l'argent est accordé par Valérie Pécresse (présidente du Conseil régional d'Île-de-France), alors que la sécurité n'est pas une compétence régionale. Il reste environ 4,9 millions à la charge de la municipalité. Ce qui est colossal, d'autant qu'il ne s'agit que du budget d'implantation, cela ne comprend pas les budgets d'abonnement et les réparations quand elles auront été cassées. J'avais fait un calcul pour essayer d'évaluer le prix approximatif de l'implantation d'une caméra. Si on est sur 488 caméras, le coût unitaire d'implantation est de 13 729 euros. Si on est à 393 caméras, c'est-à-dire 488 moins 95 - je n'ai jamais eu de réponse de la mairie à la question de savoir ce que ce 488 comprend - le prix unitaire d'une caméra est de 17 048 euros.

Ce budget caméras de 6,7 millions d'euros, au sein du comité, nous le mettons en comparaison avec un autre poste du rapport d'orientation budgétaire : le budget « ville solidaire et égalité ». C'est un budget qui est censé être important, puisqu'à Saint-Denis, 50% des foyers sont non imposables et qu'il y a 37 % de taux de pauvreté. Pourtant, ce budget n'est que de 1,7 million d'euros. Ça veut dire qu'on dépense moins en égalité et en solidarité que pour des caméras vidéosurveillance qui, en plus, ne servent à rien, comme beaucoup d'études scientifiques l'ont montré, à l'exception de celles situées dans des lieux très spécifiques comme des couloirs de métro ou des guichets bancaires. Il faut ajouter qu'il faut bien diligenter toutes ces images, donc la municipalité a investi dans un centre de supervision urbaine (CSU) avec 24 superviseurs, pour 200 000 euros. Pour illustrer les priorités, dans le même temps il a été envisagé de placer le cinéma municipal en délégation de service public, car il coûterait trop cher. On a discuté anonymement avec des agent.es de ce CSU, qui expliquent qu'ils ne trouvent aucun sens à leur rôle d'agent.es de police municipale : ils passent leur temps à jouer avec une manette, à regarder des images et à s'ennuyer.

Enfin, à Saint-Denis, il y a eu une augmentation des effectifs de la police municipale. Le ressenti du Comité de vigilance et des habitant.es des quartiers est que cette police municipale n'est absolument pas dans ses prérogatives de médiation de proximité, mais plutôt dans un rôle répressif. Le rapport sur la mission de tranquillité publique de la Ligue des droits de l'homme de Plaine Commune conclut que, depuis 2020, les agent.es commettent de graves errements et qu'il faut au contraire développer une réflexion sur les missions attribuées à la police au sein de Saint-Denis, sur les conditions d'emploi des agent.es qui sont inadaptées et qui sont contraires au rôle historique de la police municipale. Est aussi souligné que cette police municipale est surarmée, ce qui met en danger les contrevenant.es, mais également les habitant.es et les agent.es eux-mêmes. Le budget est donc extrêmement onéreux pour des résultats plus que discutables du point de vue du terrain et d'un point de vue scientifique. Tout ceci est une déclinaison de cette surenchère technosécuritaire internationale et nationale où les JO ont été un point de cristallisation, avec notamment le déploiement de vidéosurveillance algorithmique, bientôt une partie de la ville en « zone rouge » donc avec obligation de présenter un QR code pour rentrer chez soi, etc.¹¹

¹¹ Voir les périmètres et les catégories d'usager.es établis par la Préfecture de Police de Paris, « Les périmètres de sécurité autour des sites olympiques et paralympiques »,

Ces données, je les ai utilisées pour intervenir dans des réunions publiques sur la sécurité avec monsieur le maire et où je me suis fait insulter. *Médiapart* s'est par contre fait l'écho de cette analyse du rapport d'orientation budgétaire et quelques médias étrangers s'y sont intéressés. Pas les médias français, car pour eux, donner la parole à des collectifs d'opposition quand ils parlent des JOP, c'est compliqué. Donc nous avons du mal à valoriser cette analyse.

Eda (Quadrature du Net, Coordination contre les Jeux olympiques de Marseille) : Au plan national, deux cellules spéciales ont été mises en place par le ministère de l'Intérieur, avec des bureaux à Beauvau même : le centre de renseignement olympique (CRO) et le centre national de commandement stratégique (CNCS). Le CRO, ce sont des services de renseignement uniquement dédiés aux JOP, et dont le chef a donné beaucoup d'entretiens dans lesquels il explique ne pas avoir peur de ceci ou de cela, de tels type de militant.es, etc. Néanmoins, on y a appris que les militant.es qui leur font peur, ce sont « l'ultragauche » et les écologistes ; il cite explicitement Extinction Rébellion par exemple. Je ne sais pas quel effet ont ces déclarations sur les militant.es, mais quand on annonce le GIGN et le RAID à Marseille, ça semble disproportionné.

Le CNCS est un bureau spécial, un peu comme le centre de supervision urbaine dont a parlé Alexandre, mais dédié aux JOP : il y a un hyperviseur avec une carte de France et un flux de données recueilli en permanence. Sudaéo, l'entreprise qui l'a mis en place, a publié une vidéo sur YouTube¹² pour expliquer que le but est d'« agréger et de traiter les données issues de nombreux flux externes en open source (+150 jeux de données), mais aussi les informations internes collectées et transmises depuis le terrain par la police, la gendarmerie ou des préfetures » mais aussi surveiller « ce qui se passe en même temps au niveau des manifestations publiques, et autres rassemblements ». Les données recueillies sont de nature diverse : SNCF, RATP, police ferroviaire, fournisseurs d'énergie, etc. Ces données sont ensuite analysées avec un algorithme pour offrir une synthèse aux « décideurs » et de déceler des « signaux émergents ».

Dans cette vidéo, on comprend que ce dont ils ont vraiment peur, ce sont que les médias étrangers et les réseaux sociaux s'emballent s'il se passait quelque chose qui n'était pas prévu, et que l'image de la France soit salie dans les médias étrangers. L'image, c'est vraiment une chose sur laquelle ils sont focalisés. Je pense qu'ils ont en tête la finale de la Ligue des Champions au Stade de France en 2022 et le fait que les réseaux sociaux, les médias, notamment en Angleterre, ont parlé de la France de façon très négative¹³. Ils ne veulent vraiment pas que ça se répète.

Au niveau marseillais, nous avons un peu les mêmes dynamiques qu'à Saint-Denis, si ce n'est que la ville était déjà très vidéosurveillée, avec déjà de la vidéosurveillance algorithmique en

<https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/mission/des-jeux-securises-pour-tous/les-perimetres-de-securite-autour-des-sites-olympiques-et-paralympiques>, consulté le 10.05.2024.

¹² « Sudaéo implémente sa plateforme Self Data Services au Ministère de l'Intérieur », 27.10.2023,

<https://www.youtube.com/watch?v=tvDv9PcpVDU&t=589s>, consulté le 10.05.2024.

¹³ Le 28 mai 2022, la finale de la Ligue des champions de football 2021/2022, opposant le FC Liverpool au Real Madrid, a été le théâtre de multiples incidents, retransmis sur les télévisions et commentés sur les réseaux sociaux. S'il est difficile d'établir exactement ce qu'il s'est passé, il semble y avoir eu des vols et des agressions de/entre supporters anglais.es et espagnols.es, la présence de personnes extérieures et de spectateurs et spectatrices sans billet et une gestion violente et dysfonctionnelle de cette situation par la police. Les médias étrangers, notamment anglais, ont largement couvert le sujet, qualifiant la gestion de la rencontre de « catastrophe », de « farce » ou de « débâcle » et rendant la police française et l'UEFA responsables des différents problèmes survenus. Établi par le Préfet délégué à l'organisation des JOP en 2022, le rapport à ce sujet évoque des dysfonctionnements et une médiatisation de ceux-ci « qui portent un grave préjudice à l'image de la France, [et] ont suscité des interrogations de la part d'observateurs extérieurs sur la capacité de notre pays à livrer et à réussir les grands événements sportifs dont nous aurons prochainement la responsabilité », Michel Cadot, *Rapport sur l'organisation de la finale de la Ligue des Champions de l'UEFA le samedi 28 mai 2022 au Stade de France et le renforcement du pilotage des grands événements sportifs*, 10 juin 2022, p. 3.

expérimentation de façon illégale depuis 2018. Il y a un procès à ce sujet, que nous suivons avec la Quadrature du Net depuis des années¹⁴. La majorité de gauche élue en 2020 avait dit qu'elle ferait un moratoire sur la vidéosurveillance durant la campagne électorale. Ce moratoire a plus ou moins tenu deux ans. Et puis, il y a un an, il a été cassé : la mairie de Marseille a demandé un soutien économique à l'État, et l'une des contreparties du plan Marseille en grand qui a suivi a été l'arrêt de ce moratoire et l'installation de 500 nouvelles caméras, majoritairement implantées dans les quartiers nord, selon une demande explicite de Macron. Cela a été accepté et voté, et n'a même pas été discuté au sein de la majorité, qui est très divisée sur le sujet, puisque les écologistes y sont notamment opposés. Depuis, de plus en plus de caméras sont installées ; 50 là où sera le Village olympique pour les épreuves de voile et 50 caméras dans les quartiers nord. Ça doit continuer jusqu'à atteindre 500 nouvelles caméras d'ici 2026. Les JOP, avec l'argument de la soi-disant « sécurisation » des quartiers nord, ont donc clairement servi de prétexte pour casser ce moratoire et reprendre l'installation de caméras.

Le coût moyen unitaire de ces caméras est de l'ordre de 40000 euros à l'installation, pour des nouveaux modèles multicapteurs (qui ressemblent un peu à des soucoupes volantes), avec dans chaque globe un dôme 360 degrés et quatre capteurs unidirectionnels capables de bien zoomer. Et puis il y aura le coût à l'utilisation et les frais de maintenance. Comme à Saint-Denis, ces caméras n'appartiennent pas à la mairie, elles restent la propriété de la SNEF, qui les installe. Les abonnements s'élèvent à 4000 euros annuels par caméra pour maintenance et location. Le coût est donc faramineux pour les 1650 caméras actuelles et les 500 à venir.

Ajoutons qu'il y a de plus en plus d'arrêtés pour faire voler des drones à Marseille. À la Quadrature du Net, nous avons mis en place un outil automatique qui repère tous ces arrêtés et on remarque depuis un mois qu'ils se multiplient dans toute la France pour le survol des quartiers populaires et les cités. À Marseille, les arrêtés précisent systématiquement qu'il ne faut pas que l'arrêté soit publié et que la population le sache, donc ils ne sont pas divulgués sur la place publique, comme c'est le cas normalement. C'est justifié par des raisons de sécurité et ça coïncide avec l'opération « place nette »¹⁵ qui fait beaucoup de bruit et a particulièrement été médiatisée à Marseille. Et une fois de plus, la vidéosurveillance est utilisée pour traquer les petits délinquants, les vendeurs à la sauvette, les sans-papiers qu'on enverra en CRA (centre de rétention administrative) et les mineurs sans le sou, ça ne sert à rien contre les têtes de réseau dont le démantèlement ne se fait pas en plaçant cinq caméras.

On peut faire le lien avec la vidéosurveillance algorithmique. Quand on lit le décret¹⁶ qui liste les comportements suspects identifiés par les algorithmes, on voit qu'un des éléments considérés est la position des personnes : si elles sont debout ou plutôt assises, allongées. Donc ça cible notamment les personnes à la rue. Un autre élément, c'est les changements par rapport au sens de marche à pied : si une personne se met à courir d'un coup alors qu'elle était en train de marcher, si elle fait demi-tour. Là clairement, ce sont les voleurs ou les vendeurs à la sauvette qui sont

¹⁴ « La justice refuse de sanctionner la vidéosurveillance algorithmique marseillaise », 30.08.2023, <https://www.laquadrature.net/2023/08/30/la-justice-refuse-de-sanctionner-la-videosurveillance-algorithmique-marseillaise/>, consulté le 10.05.2024.

¹⁵ Les opérations « place nette XXL » sont des opérations de police médiatisées lancées au printemps 2024 par le Président de la République et les ministres de l'Intérieur et de la Justice et visant prioritairement le trafic de drogue dans les quartiers populaires.

¹⁶ Décret n°2023-828 du 28 août 2023 relatif aux modalités de mise en œuvre des traitements algorithmiques sur les images collectées au moyen de systèmes de vidéoprotection et de caméras installées sur des aéronefs, pris en application de l'article 10 de la loi n° 2023-380 du 19 mai 2023 relative aux jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et portant diverses autres dispositions.

ciblés par les algorithmes. Les algorithmes identifient aussi comme suspect quelque chose d'aussi banal que le maraudage, c'est-à-dire le fait d'attendre quelqu'un pendant X minutes ou le fait de « faire groupement », d'être un groupe de X personnes. La justification de la vidéosurveillance algorithmique dans le cadre des JOP repose sur leur supposée utilité pour la gestion de foules, mais en réalité ils permettent surtout d'identifier des comportements individuels déjà identifiés comme suspects et recherchés par les personnels des centres de supervision urbains. Alexandre disait qu'à Saint-Denis, les agent.es s'ennuient. Sûrement, mais dans ces cas-là, à Marseille, ils regardent soit les vendeurs à la sauvette de Noailles, soit les groupes rassemblés sur la Plaine, soit les retours de manifestation et ils appellent et guident à distance la BAC tout en suivant les personnes visées sur leurs caméras. Et la vidéosurveillance algorithmique vient combler la difficulté qu'il y a à suivre les 1650 caméras de Marseille avec seulement 50 policier.es : les algorithmes lancent des alertes et les agent.es n'ont plus qu'à aller vérifier ce qui se passe.

Camille (Coordination contre les Jeux olympiques de Marseille) : Une chose importante dans la conscience des militant.es marseillais.es est que le centre-ville de Marseille est populaire et que depuis 30 ans les pouvoirs publics essayent par différents moyens d'attaquer les pratiques du centre-ville. On est très sensibles à ce qui se passe à Belsunce ou à Noailles. Mais ce qu'on voit moins, c'est tout ce qui se passe hors du centre-ville. Et ces nouvelles caméras, au Prado ou dans les quartiers nord, ont rendu explicite que ces attaques contre les pratiques populaires comme les marchés à la sauvette ont lieu dans toute la ville. La violence contre les populations des quartiers nord est très forte, avec des transformations urbaines rapides, même si cela se passe à distance du centre-ville et des sites de compétition. Évidemment, ce n'est pas forcément lié aux JOP, mais toute une série de grands événements y contribue, comme autant d'opportunités politiques, de Marseille capitale européenne de la culture en 2013, aux douze épreuves olympiques en 2024, en passant par la Coupe du monde de rugby en 2023.

Mathias (Saccage 2024) : Nous avons essayé de faire une grande campagne en partenariat avec la Quadrature du Net au moment de la loi olympique 2, en 2023, qui légalisait la vidéosurveillance algorithmique en 2023. Comme il y avait la loi sur la vidéosurveillance algorithmique, la loi immigration et la loi anti-squat Kasbarian-Bergé en même temps, l'idée était de lancer une coalition avec comme nom « le triangle répressif ». Elle n'a pas pris du tout, bien que nous ayons essayé de faire dialoguer la Quadrature du Net, le DAL (droit au logement), des collectifs de sans-papier. Il faut bien constater que la vidéosurveillance algorithmique n'a intéressé absolument personne. Sur le fond, on a surtout relayé le travail de la Quadrature du Net et on a essayé de montrer comment les JOP amènent une militarisation de l'espace. On reprend beaucoup ce que le chercheur Jules Boykoff, qui a analysé de précédentes éditions des JOP, a écrit à ce sujet. On avait écrit un court texte¹⁷ à ce sujet et dans chacune de nos présentations publiques il y a toujours une large part consacrée aux saccages démocratiques dont la militarisation de l'espace fait partie. Ça inclut la multiplication des caméras, des effectifs policiers, des effectifs militaires et c'est une dimension structurante des JOP, que l'on retrouve dans les précédentes éditions. À titre personnel, je dois bien avouer que les dernières annonces m'ont semblé hallucinantes, qu'il s'agisse des QR codes pour circuler dans Paris et Saint-Denis ou des plus de 35 armées étrangères qui viendront en renfort à la France pour sécuriser les JOP. Ce n'est peut-être pas fini, ils arrivent toujours à surpasser ce qu'on imagine. La dernière chose que nous avons faite, c'est sortir une

¹⁷ Voir les différentes productions sur « Infokiosque », <https://saccage2024.noblogs.org/archives/749>, consulté le 10.05.2024.

petite brochure faisant un focus sur le rôle d'Israël dans la militarisation des JOP¹⁸, en sachant bien sûr que ce n'est pas le seul pays.

Sur le thème de la sécurité, ce que nous avons fait c'est surtout de la sensibilisation et de la diffusion d'informations sur la militarisation de l'espace auprès de collectifs militants. Ça prend des formes variées d'information : des présentations publiques dans des bars, des collages dans les rues contre la vidéosurveillance algorithmique, des *posts* sur les réseaux sociaux. Mais à ce stade nous n'avons par exemple pas organisé de manifestation devant le centre de supervision, notamment parce que l'adresse n'est pas publique. Il y avait l'hypothèse, qui ne faisait pas consensus parmi nous, de tenter de brouiller les algorithmes lors du concert de Depeche Mode, qui servait de test pour la vidéosurveillance algorithmique, mais ça ne s'est pas concrétisé.

Alexandre (Comité de vigilance JO 2024) : Éplucher les budgets municipaux nous a pris beaucoup de temps et a été une grosse part de notre travail sur le sujet de la sécurité. Nous avons essayé d'interpeler les députés des deux circonscriptions de Saint-Denis, Éric Coquerel (LFI) et Stéphane Peu (PCF) autour de la maîtrise de l'espace public par les technologies de vidéosurveillance. Et nous avons rappelé que la vidéosurveillance algorithmique n'est pas simplement un enjeu de surveillance, mais aussi un enjeu économique. Ce sont de très gros marchés, notamment pour les industriels français de la sécurité.

Eda (Quadrature du Net, Coordination contre les Jeux olympiques de Marseille) :

Quatre entreprises de vidéosurveillance algorithmique ont remporté les marchés des JOP : Videtics, Wintics, l'alliance Orange-Atos et ChapsVision. Ces quatre entreprises vont aussi se servir des JOP pour recueillir des données afin d'entraîner leurs algorithmes, et c'est à ça que doit servir l'expérimentation avant les JOP et notamment le concert de Depeche Mode, ou celui de Taylor Swift à Paris. C'est donc une opération très rentable pour elles, d'autant qu'elles reçoivent ainsi un tas de données issues de situations réelles pour pouvoir entraîner leurs algorithmes.

Et ce qu'on remarque, c'est vraiment l'existence d'un effet cliquet. Il y avait déjà de la vidéosurveillance algorithmique dans de nombreuses villes, illégalement. Par exemple, à Marseille, il y avait Briefcam¹⁹, à Nice il y avait Wintics et son logiciel Cityvision. C'était illégal, c'était un peu caché, mais avec les JOP on a un déliement des langues. Par exemple, fin mars 2024, le préfet de Brest assumait sans problème dans la presse²⁰ que ses services utilisaient Briefcam depuis quelques mois et que c'était pratique, que ça leur permettait de gagner du temps. Et il dit ça comme ça, alors que c'était totalement illégal. *Disclose* vient de sortir un article qui montre que le ministère de l'Intérieur et la CNIL, qui devaient enquêter sur les usages illégaux des fonctions de reconnaissance faciale de Briefcam par la police nationale, n'enquêtent en réalité pas vraiment²¹, en tout cas rien ne l'indique. Ils n'ont même plus honte.

¹⁸ Aux côtés des gouvernements et d'entreprises d'autres pays comme les Etats-Unis, ceux d'Israël jouent un rôle important dans la circulation et le marché des technologies sécuritaires (Graham, 2012).

¹⁹ Briefcam est une entreprise israélienne (détenue par Canon) à l'origine d'un logiciel d'analyse d'images de vidéosurveillance qui semble avoir été utilisé en France par villes en dehors du cadre légal européen et français, avant la légalisation de certaines formes de vidéosurveillance algorithmique par la loi olympique.

²⁰ Nora Moreau, « Une caméra de surveillance inviolable et un logiciel israélien pour surveiller le bastion de l'extrême gauche à Brest », *Le Parisien*, 14.03.2024, <https://www.leparisien.fr/finistere-29/une-camera-de-surveillance-inviolable-et-un-logiciel-israelien-pour-surveiller-le-bastion-de-l-extreme-gauche-a-brest-14-03-2024-TSXMTK64QZG65FBNNGDBZK4JTM.php>, consulté le 10.05.2024.

²¹ *Disclose*, « Reconnaissance faciale : Gérald Darmanin veut enterrer « l'affaire Briefcam » », 9 avril 2024. <https://disclose.ngo/fr/article/reconnaissance-faciale-gerald-darmanin-veut-enterrer-laffaire-briefcam>

Et on voit bien ce que les JOP permettent de justifier. Laurent Wauquiez (Président du conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes) a fait voter une résolution permettant le déploiement de la vidéosurveillance algorithmique dans les lycées, les gares et les trains d'Auvergne-Rhône-Alpes. Il s'appuie sur l'expérimentation accordée aux JOP de Paris et justifie cela parce qu'il y aura les JOP d'hiver dans sa région et région Sud en 2030. Il va donc demander une dérogation au gouvernement afin que la législation de la VSA-JOP puisse être étendue au cas d'usage qu'il vient de faire voter au conseil régional.

Par ailleurs, à Marseille, deux bateaux militaires ont été spécialement achetés par la région pour surveiller la côte lors des épreuves olympiques de voiles, pour un montant 10 millions d'euros. Et puis quand on nous annonce le Raid, le GIGN, pour protéger des jeux que nous n'avons pas demandé, c'est un peu ambiance de guerre. À la Quadrature du Net, nous observons aussi qu'il y a une militarisation croissante de l'espace public. Au carnaval de la Plaine comme dans les manifestations, on envoie toujours la BAC, parfois des renforts de la gendarmerie, le RAID lors des révoltes suite à la mort de Nahel. Des drones policiers dotés de caméras aux zoom très puissants surveillent désormais tout rassemblement populaire : la Braderie de Lille, les marchés de Noël, les jours de match, le carnaval de la Plaine. Des arrêtés pour interdire la consommation d'alcool sont pris à chaque événement. La fête de la musique est désormais très policière elle aussi. Donc on militarise l'espace public, les grands événements, la fête, pour éviter qu'il se passe des choses spontanées qui font peur au pouvoir. On peut consommer aux bars, aux cafés, dans les espaces commerciaux, mais surtout on ne s'attarde pas sur la place publique, où l'on scrute tous les comportements qui ne vont pas dans le même sens que l'essentiel des flux.

Pour contester tout cela, la Coordination contre les Jeux olympiques de Marseille a créé des jeux alternatifs, populaires, sur la Plaine pour dire que, pour nous, la véritable sécurité c'est la prise en charge des personnes pauvres, la prise en charge des migrant.es, c'est d'utiliser l'espace public de façon non marchande pour créer des liens ensemble, c'est la solidarité, la sécurité d'avoir un logement et de l'argent pour se nourrir, pour être en bonne santé... toutes ces choses qui manquent à Marseille, comme un peu partout. C'est ça la sécurité pour nous.

Camille (Coordination contre les Jeux olympiques de Marseille) : Oui, notre premier événement, c'était un week-end anti-olympique sur trois jours, avec des projections, des présentations notamment d'une personne de Saccage 2024, ce qui nous a permis d'avoir une vision sur la contestation à plus long terme. À Marseille, ça faisait peu de temps qu'on voyait arriver les JOP, donc ce n'était pas encore très poussé en termes d'élaboration. Et puis sur les deux jours suivants, il y a eu de nombreuses activités, avec différents collectifs qui se sont installés sur la Plaine. L'idée, c'était de les rassembler et de leur proposer d'être présents pour parler de leurs luttes sur différentes questions au travers des JOP ou, à l'inverse, des JOP au travers de leur lutte. Il y avait la Legal team, Technopolice, Stop Croisières, Extinction Rebellion, le collectif contre la gentrification, Marseille contre la loi Darmanin... Et il y avait aussi des jeux pour les enfants. C'était très chouette comme week-end.

De nouvelles personnes sont arrivées et l'envie de construire une mobilisation collective autour de l'arrivée de la flamme olympique à Marseille le 8 mai 2024 a émergé. Difficile de savoir si ça a pris, on verra le 8 mai²². Le thème du bal du carnaval de la Plaine 2024 était « feux olympiques »

²² Un millier de personnes ont défilé à l'occasion de l'arrivée de la flamme olympique à Marseille, « Manifestation No JO : des banderoles confisquées et des menaces de garde à vue », *Marsactu*, 8 mai 2024, <https://marsactu.fr/bref/manifestation-no-jo-des-banderolles-confisquees-et-des-menaces-de-garde-a-vue/>, consulté le 13.05.2024.

contre les JOP²³. C'était très sympa aussi. Mais c'était toujours un sujet sans jamais vraiment en être un, parce que c'est ça les JOP : une grosse machine qui accélère plein de choses et ce sont plutôt les fils qu'on peut tirer de là qui sont intéressants, que ce soit la question de la sécurité, celle du logement ou celle de l'hébergement. Par exemple, on a cherché des contacts pour essayer d'avoir des informations sur comment ça se passait dans les hôtels du 115 où des places seront supprimées lors des JOP pour les louer aux touristes ; ça nous a un peu épuisés.

Il y a aussi eu une tentative des personnes de la Coordination contre les Jeux olympiques de Marseille de former un groupe avec le comité local des Soulèvements de la terre pour tenter d'avoir un discours sur la Palestine depuis là où on est, comment c'était possible d'avoir un discours sur cette « grande fête populaire ». Alors que le rêve olympique, c'est censé être la paix entre des peuples et qu'il y a littéralement un peuple qui est en train de se faire tuer. On organise la aussi des événements avec Technopolice et d'autres collectifs, notamment Saccage 2024, quelqu'un.e de BDS et quelqu'un.e de la coordination prison pour parler de surveillance et de répression de façon plus générale. Et puis, il y a Jade Lindgaard (journaliste à *Médiapart*) qui vient présenter son livre²⁴, ce qui sera aussi l'occasion de refaire un point sur ce qui se passe à Marseille. À chaque fois, on essaye de faire des événements qui dépassent le stade de l'information, on accompagne les débats de projections, de performances artistiques. On politise le discours à travers différents modes, parfois à travers des jeux, en essayant d'impliquer les enfants et les grands afin qu'on s'approprie le sujet. Lors du week-end sur la Plaine par exemple, il y avait de la boxe populaire, du foot, et au milieu des stands politiques anti-JOP.

²³ À propos de ce bal en 2024, *France Bleu* écrit « le traditionnel carnaval indépendant de la Plaine, historiquement jamais déclaré en mairie. Grande parade, bûcher du Caramentran : les rendez-vous rituels ont bien eu lieu », France Bleu Provence, « Le carnaval de La Plaine sous haute surveillance policière », 17 mars 2024, <https://www.francebleu.fr/infos/societe/le-carnaval-de-la-plaine-entre-fiesta-et-tension-1039710>, consulté le 28.04.2024. Cette année, la Préfecture a interdit la manifestation du carnaval à partir de 18h30 le dimanche, ainsi que la vente de boissons alcoolisées dès le matin. La surveillance de l'événement comprenait également une caméra aéroportée par drone.

²⁴ Lindgaard, J. (2024), *Paris 2024 - Une ville face à la violence olympique*, Paris, Divergences.



Fig. 3 : Tag affiche JOP (Marseille, mai 2024). Photo : M. Picaud

Mobiliser pour quel écho ?

Myrtille : La question de la sécurité, de manière générale, semble difficile à politiser. C'est aussi le cas pour la critique des JOP. La population s'en saisit peu et le discours médiatique semble aussi limité. Dans ce que vous avez fait, qu'est-ce qui a eu de l'écho du côté des habitant.es de Saint-Denis ou de Marseille et sur le plan médiatique ?

Alexandre (Comité de vigilance JO 2024) : À Saint-Denis, l'impression que j'ai, après avoir fait beaucoup les marchés avec le Comité de vigilance et avec d'autres collectifs, c'est que la population se fiche des JOP. Elle s'en fiche parce qu'elle sait très bien que les JOP ne lui sont pas destinés, mais sont adressés à une clientèle internationale qui a de l'argent, qui est capable de payer 500 euros la nuit pour venir à Paris à ce moment-là, qui est capable de payer plusieurs centaines d'euros d'un seul coup pour une seule place. Les places en tarif social ont finalement

été extrêmement réduites, largement insuffisantes, donc on est loin des JOP populaires, on est sur des JOP pour une classe dirigeante, riche, privilégiée. On évacue les étudiant.es, on évacue les personnes sans domicile fixe, on a même failli évacuer les bouquinistes de Paris. Les personnes qui le peuvent, c'est mon cas, vont quitter la ville au moment des JOP, parce que ça va être infernal.

Donc l'écho qu'on a c'est « vous avez raison, c'est important de se battre, mais vous n'y arriverez pas, parce que de toute façon vous écopez l'océan entier avec un verre d'eau ». Et d'une certaine manière, ceux qui nous disent ça ont raison. Ce qu'on se dit au Comité de vigilance, c'est qu'on se bat pour ceux qui ne peuvent pas se battre, parce que pouvoir militer contre les JOP c'est quasiment du luxe. Pour une grande partie des dionysiens et des dionysiennes, l'urgence c'est de réussir à boucler ses fins de mois et à nourrir ses enfants, pas d'aller à des réunions publiques chiantes ou de fouiller des comptes municipaux pendant des heures. C'est un peu caricatural ce que je dis, mais donc on se bat pour celles et ceux qui ne peuvent pas se battre contre la gentrification, contre l'hypersurveillance et l'hypercontrôle de l'espace public, pour la défense des libertés fondamentales, pour la dignité des classes populaires et des classes moyennes. Mais en fait, les JOP sont complètement sortis du champ de considération des habitant.es. Et les pouvoirs publics profitent du fait que les habitant.es ont leur garde baissée pour implanter leur projet de force. On n'est pas sur un projet de territoire à Saint-Denis, on est sur un territoire de projet, c'est-à-dire pas un projet de long terme pour notre territoire coordonné et concerté avec les habitant.es, mais sur des projets décidés par et pour une population extrêmement privilégiée.

Au niveau médiatique, l'écho que nous avons eu est plus international, car les médias étrangers ne dépendent pas des budgets gouvernementaux français. La presse nationale se fait parfois l'écho de nos actions, mais quand il est question des JOP, on est largement sur une communication cadrée par le COJOP (Comité d'Organisation des Jeux olympiques et paralympiques), par le CIO, par Paris 2024. Donc on est sous-représenté dans l'espace médiatique et démocratique.

Mathias (Saccage 2024) : La réception médiatique est en demi-teinte effectivement. Je suis assez d'accord pour dire que nous sommes sous-représentés. Mais il y a quand même une grosse évolution. Il y a deux ans, c'était vraiment compliqué d'avoir un article de presse qui contestait les JOP. En décembre 2022, on avait fait une manifestation devant le COJOP et *Le Monde* s'était déplacé. On regarde pas mal *Le Monde*, parce que c'est vraiment un bon relais de la propagande pro-JOP. Ils sont revenus nous voir il n'y a pas longtemps, pour faire un article sur la contestation des JOP. Donc on voit que ça se déplace quand même au fur et à mesure, qu'il y a de plus en plus d'aspects qui sont critiqués et donc il y a quand même un relais médiatique. Certes, il est assez faible, mais on a quand même vu *l'Humanité*, *l'Express*, qui a fait un article honteux, mais qui l'a fait quand même et sachant qu'il y a des relais que nous refusons, nous ne voulons pas parler aux journaux d'extrême droite. C'est sûr que c'est proportionnellement peu par rapport à la propagande pro-JOP. Mais par exemple, on a eu beaucoup de relais sur la campagne « involontaires » en 2023, qui était une campagne purement médiatique proposant aux personnes de s'inscrire en tant que faux bénévoles. De nombreux journaux nous ont appelé.es, ça a intéressé les médias. Donc on constate qu'il y a des choses qui marchent mieux que d'autres médiatiquement.

Ce qu'on constate aussi récemment, c'est des médias qui essaient de faire monter une sauce. Depuis un peu plus d'un mois maintenant²⁵, dès qu'un média nous interroge c'est pour nous demander quelles actions nous avons prévues, comment nous allons arrêter la flamme, qu'est-ce

²⁵ Entretien réalisé le 15 avril 2024.

qu'on va faire comme perturbations pour la cérémonie d'ouverture, etc. On ne donne pas ces réponses-là, mais souvent ils essayent quand même de tourner des articles sur ce thème-là. Par exemple, il y a eu un article de *RMC* qui prétendait qu'une centaine de faux bénévoles avait réussi à infiltrer l'organisation des JOP²⁶. Pour écrire l'article dont je parlais tout à l'heure, la journaliste de *L'Express* est venue à une présentation publique, pour finalement publier un article dont la photo d'illustration était un *black bloc* de [cortège de] tête de manifestation et le titre « Paris 2024 : comment l'ultragauche entend "mettre le plus gros bordel possible" »²⁷. En ce moment, certains journaux cherchent à faire du sensationnel sur notre dos. Je pense que c'est aussi lié au fait que notre nom ait été cité par Darmanin parmi les collectifs dangereux, avec Dernière rénovation et les Soulèvements de la terre²⁸. Après, qu'on traite ou pas de la sécurité, le traitement médiatique est à peu près le même.

Au niveau des autres collectifs militants, on a lancé une coordination Île-de-France l'année dernière, qui est toujours active mais qui va clopin-clopot. Beaucoup de monde est fatigué suite à la mobilisation contre la réforme des retraites. Mais ça marche quand même un peu. Youth for Climate et PEPS (pour une écologie populaire sociale) se sont pas mal investis par exemple. Mais c'est compliqué de fédérer sur les JOP, de faire en sorte que les JOP soient un sujet. Certaines organisations, comme la CGT ou les Gilets noirs par exemple, utilisent les JOP comme un moyen de pression pour leurs revendications. Nous ne sommes pas contre, notamment quand ça permet d'obtenir des régularisations en prenant les JOP pour prétexte. Quand le slogan « pas de retrait [du projet de loi retraites] pas de JOP » s'est imposé, pas mal de gens sont venus à nos réunions publiques. Mais notre idée n'est pas d'utiliser les JOP comme un prétexte, mais d'en faire un véritable sujet politique et ça, c'est très compliqué. Et on observe qu'il y a des sujets qui émeuvent plus que d'autres. La vidéosurveillance algorithmique, quand la loi est sortie, n'a pas mobilisé beaucoup. Par contre, quand Nunez (Préfet de police de Paris) parle d'introduire un QR code pour circuler dans Paris, le soir même des collectifs réagissent sur les réseaux sociaux, créent des visuels, etc. Donc une grosse annonce sur la sécurité peut faire réagir.

Matthieu : Nous avons beaucoup abordé la question de la sécurité sous le seul prisme de la vidéosurveillance. Mais est-ce que vous vous en êtes saisi.es aussi sur d'autres modalités ?

Mathias (Saccage 2024) : Sur la sécurité plus largement, on essaye de lutter et d'aider les luttes contre les expulsions, que ça soit les étudiant.es avec les expulsions de Crous ou les jeunes isolés de Belleville, ou encore les expulsions de squats. Soit on aide dans les manifestations, soit comme relais médiatiques. Nous avons été beaucoup plus actifs sur le thème de la militarisation que sur le thème de la cybersurveillance, même si les deux sont liés. On a pas mal essayé de parler du « plan

²⁶ Pelletier, N. « JO de Paris 2024 : comment des membres de « Saccage 2024 » infiltrèrent l'organisation des Jeux », *RMC*, 2 avril 2024. https://rmcsport.bfmtv.com/jeux-olympiques/jo-de-paris-2024-comment-des-membres-de-saccage-2024-infiltrerent-l-organisation-des-jeux_AV-202404020707.html

²⁷ Saviana, A. « Paris 2024 : comment l'ultragauche entend « mettre le plus gros bordel possible » », *L'Express*, 9 février 2024. <https://www.lexpress.fr/societe/paris-2024-comment-lultragauche-entend-mettre-le-plus-gros-bordel-possible-SDVJ4IFUXBEG7EH5R4MVZPVH2M/>

²⁸ Voir « Parcours de la flamme olympique : Gérald Darmanin affirme prendre "très au sérieux" les menaces des mouvements de contestations comme Soulèvements de la Terre, Saccage 2024 et Dernière Rénovation », *BFM TV*, 22.01.2024, https://www.bfmtv.com/politique/parcours-de-la-flamme-olympique-gerald-darmanin-affirme-prendre-très-au-sérieux-les-menaces-des-mouvements-de-contestations-comme-soulevements-de-la-terre-saccage-2024-et-derniere-renovation_VN-202401220578.html, consulté le 28.04.2024.

zéro délinquance » JOP²⁹, qui est largement passé sous les radars. Ça fait un an et demi qu'on est au courant, on en parle à toutes nos présentations publiques. Ça implique des policiers partout dans les transports, et plus globalement, des effectifs très importants : c'est 30 000 militaires et 20 000 agents de sécurité. Et ça aussi, ça fait des effets de cliquet, de levier, et on ne revient pas en arrière. On a essayé aussi de parler des exemples dont parle Jules Boykoff : à Londres en 2012, il y avait des snipers postés sur des appartements, le fait qu'à Tokyo en 2021, il y avait des militaires dans la rue alors que ça jouait sans public. Ces exemples montrent que la militarisation fait partie intégrante et structurelle de l'organe JOP, et qu'elle est poussée par les acteurs privés.

Alexandre (Comité de vigilance JO 2024) : Ils attendent souvent du sensationnalisme là où nous avons du mal à trouver l'énergie nécessaire à notre investissement militant. Et pourtant il y aurait des choses à faire sur le plan journalistique. Là, je suis devant la tour Pleyel, c'est une tour gigantesque. On a demandé les plans et ce qui allait y être fait à de multiples reprises, on n'a jamais eu de réponse. Finalement, elle a été rachetée par des Qataris pour construire un hôtel de luxe 5 étoiles en plein milieu du quartier, alors que nous demandions la piétonnisation de cette place centrale dans notre quartier, où on voulait des arbres, de l'eau, etc. On n'a jamais eu de réponse à nos dizaines de courriers, de lettres, d'interpellations multiples en réunions publiques. Et à la place, on a de plus en plus de voitures, avec un échangeur autoroutier géant et on a une tour qui va devenir un hôtel de luxe dans un quartier qui est pourtant à l'image de Saint-Denis. Même s'il y a un peu plus de mixité dans ce quartier que dans les autres quartiers de Saint-Denis, ça reste quand même un quartier relativement populaire. Et vous avez cette espèce de forteresse d'ultra richesse en plein milieu.

Ce qui est intéressant, c'est que ça signale aussi, à quel point c'est difficile d'avoir accès à des informations. Une partie du travail sur les JOP, c'est d'accéder à des informations de base. En fait, ça montre à quel point les JOP sont une opération d'État. Tout est très secret. Le COJOP ne communique rien, répond très peu. On pourrait se dire que ça pourrait se passer autrement pour un tel événement qui est censé, selon les termes officiels, être une grande fête populaire du sport, etc. Et c'est totalement opaque.

Camille (Coordination contre les Jeux olympiques de Marseille) : À Marseille, on a aussi eu beaucoup besoin d'aller chercher des infos. Sur la question des « sas régionaux d'accueil »³⁰ et des déplacements de population, des fermetures, des places 115, nous avons des informations que parce qu'on a des camarades à l'intérieur, mais très vite on bloque. Nous ne sommes pas des journalistes, on ne peut pas faire de l'investigation, on n'a pas les codes, les compétences, les manières d'approcher. Et donc l'écho médiatique, c'est aussi l'absence de travail journalistique sur le sujet.

Mathias (Saccage 2024) : Il y a aussi la question de l'angle avec lequel on s'empare du sujet. Quand nous avons commencé, une de nos sources, c'est le site de No-JO Los Angeles, qui a énormément d'informations en anglais. Les livres de Boykoff sont en anglais aussi. Sur les arguments contre les JOP, il y a très peu de choses disponibles en français, ce qui n'aide pas les journalistes à s'y intéresser. Et puis à Paris, ça s'inscrit dans la lutte écologiste, mais en même

²⁹ Voir Préfecture de Police de Paris, « Plan Zéro délinquance : décryptage », 13 mars 2023, <https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/la-securite-des-jeux-2024/actualites-presse-des-jeux-2024/actualites-jop-2024/plan-zero-delinquance-decryptage>, consulté le 28.04.2024.

³⁰ Voir Louise Vallée, « Les "sas régionaux d'accueil", une mise à l'abri temporaire pour les migrants, loin de Paris et des Jeux olympiques », *Le Monde*, 20.02.2024, https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/02/20/les-sas-regionaux-d-accueil-une-mise-a-l-abri-temporaire-pour-les-migrants-loin-de-paris-et-des-jeux-olympiques_6217443_3224.html, consulté le 13.05.2024.

temps, en fait, ça n'intéresse pas les écolos de sauver le 93. On a pas mal de liens avec le collectif No Jo qui lutte dans les Alpes. C'est chouette parce que ça prend, et on pense que ça prend aussi parce que ça arrive après Paris. Mais c'est quand même fou qu'il y ait plus de mobilisations parce qu'il faut défendre la montagne. Alors que le 93, c'est déjà pollué, c'est moche, c'est pauvre, c'est des populations racisées, tout le monde s'en fout. Comme si défendre l'écologie dans le 93 n'était pas intéressant, qu'il n'y avait rien à sauver. C'est assez triste. Les Soulèvements de la terre organisent leur saison 7 et les JOP n'y sont pas inclus. Il y a sans doute de nombreuses raisons à cela. Une action est prévue du 24 au 26 mai contre Greendock, un entrepôt géant sur l'Île-Saint-Denis à Gennevilliers, mais rien sur les JOP voisins.

Matthieu : Vous parlez beaucoup d'effet cliquet. C'est une question difficile, mais selon vous est-ce que les JOP permettent simplement d'aller plus vite ou est-ce qu'ils ont aussi permis d'importer de nouvelles pratiques de sécurité et de surveillance ?

Camille (Coordination contre les Jeux olympiques de Marseille) : La vidéosurveillance algorithmique serait sans doute arrivée d'une manière ou d'une autre sans les JOP. Mais les JOP ont servi de prétexte, d'opportunité, pour accélérer la tendance. La vidéosurveillance algorithmique était interdite, mais déjà autorisée, sans que cela ne fasse tant de bruit que cela d'ailleurs. Les JOP ont permis de la légaliser et l'autorisation ne sera sans doute pas levée en 2025. Et ça raconte sans doute quelque chose de ce que l'affect de l'anxiété et de la peur provoquent. Et il faut bien dire que l'annonce du GIGN et du RAID qui débarquent pour les JOP à Marseille crée de l'immobilisme dans notre milieu militant. Cette question de la sécurité est complexe. C'est important qu'un événement « se passe bien » pour de multiples raisons : pour qu'il puisse y en avoir d'autres ailleurs, pour que le gouvernement français n'ait pas honte de sa population. Parce qu'ils ont honte d'une population qui est quand même très mobilisable et mobilisée, à l'image des six mois de lutte contre la réforme des retraites, alors qu'elle se fait humilier assez systématiquement. La vidéosurveillance algorithmique – qui est une technologie très individualisante – comme la militarisation de l'espace – qui nous touche de façon plus collective – font partie des techniques pour dominer.

Mathias (Saccage 2024) : Je pense que les JOP n'amènent rien *ex nihilo*. Si le maire de Saint-Denis avait été contre les caméras de vidéosurveillance et l'omniprésence policière, il y aurait pu avoir une opposition avec quelques moyens de pression. Mais ce n'était pas le cas du maire précédent non plus. Les maires communistes de l'Est parisien y ont amené les JOP, ils sont pour, ils trouvent ça chouette, ça leur permet de valoriser le territoire. Au niveau national, très peu de député.es ou d'élus.es ont dit quelque chose contre les JOP. Et on voit avec les JOP annoncés dans les Alpes que, même pour les Verts, c'est compliqué d'émettre une critique alors que ça semblerait facile. Il n'y a que très peu de contestation. Donc les JOP c'est surtout un gros accélérateur de tendances déjà là : la gentrification, la militarisation, l'anti-démocratisation correspondent à des volontés préexistantes. Jules Boykoff parle de capitalisme de fête, en reprenant l'idée de Naomi Klein de capitalisme du désastre et en disant que la fête c'est une belle idée qui permet de souder le peuple et de faire accepter différentes choses sous couvert de gloire et de fierté nationale. Les JOP permettent de pousser les feux du Grand Paris, de la gentrification, de la surveillance à fond. C'est la même chose pour la répression des travailleuses du sexe³¹ et

³¹ Acceptess-T, Act Up-Paris, Association des allié(e)s des TDS, BORD!EL, Cabiria, PASTT, PDA, STRASS, Grisélidis, Chardon Ardent, Collectif des Femmes de Strasbourg Saint-Denis, Fédération Parapluie Rouge, AIDES - Région Ile de France, Saccage 2024, Les Roses d'Acier, Les Pétolettes, Paloma, Médecins du Monde – Délégation Ile de France, « Les Jeux Olympiques et Paralympiques. Un confinement social pour les travailleuses du sexe », 2024, <https://saccage2024.noblogs.org/files/2024/03/RAPPORT-LES-JEUX->

pour l'envoi des migrant.es en région³². Les JOP amplifient la répression, mais la criminalisation des travailleuses du sexe ou les CRA existaient déjà avant. Dans les discours militants, il peut y avoir une tendance à accuser les JOP de tout : il y a bien une responsabilité des JOP, mais tout cela serait sans doute arrivé d'une manière ou d'une autre, peut-être d'ici 10 ans. Bien sûr, 10 ans de perdu, c'est quand même énorme.

Bibliographie

Augustin, J.-P., Gillon, P. (2021), *Les jeux du monde*, Paris, Armand Colin.

Bennett, C.J., Haggerty, K.D. (dir.) (2011), *Security Games: Surveillance and Control at Mega-Events*, New York, Routledge.

Boykoff, J. (2016), *Power Games. A Political History of the Olympics*, New York, Verso.

Boykoff, J. (2018), « Protest, Activism, and the Olympic Games: An Overview of Key Issues and Iconic Moments », dans *Sport and Protest*, Londres, Routledge.

Boykoff, J. (2020), *NOlympians: Inside the Fight Against Capitalist Mega-Sports in Los Angeles, Tokyo and Beyond*, Halifax, Fernwood Publishing.

Clément, D. (2017), « The Transformation of Security Planning for the Olympics: The 1976 Montreal Games », *Terrorism and Political Violence*, 1, 29, p. 27-51.

Coaffee, J. (2024), « Evolving security motifs, Olympic spectacle and urban planning legacy: from militarization to security-by-design », *Planning Perspectives*, p. 1-21.

Cochrane, A., Pack, J., Tickell, A. (1996), « Manchester Plays Games: Exploring the Local Politics of Globalisation », *Urban Studies*, 33, 8, p. 1319-1336.

Codaccioni, V. (2015), *Justice d'exception. L'État face aux crimes politiques et terroristes*, Paris, CNRS Éditions.

Duckworth, A., Krieger, J., (2021), « 'The world will be watching and so will NSA!': A History of Technology and Security at the Olympic Games », *The International Journal of the History of Sport*, 38, 2-3, p. 264-281.

Essex, S., Chalkley, B. (1998), « Olympic Games: catalyst of urban change », *Leisure Studies*, 17, 3, p. 187-206.

Fussey, P., Coaffee, J., Armstrong, G., Hobbs, D. (2012), « The regeneration games: purity and security in the Olympic city », *The British Journal of Sociology*, 63, 2, p. 260-284.

Gaffney, C. (2016), « Gentrifications in pre-Olympic Rio de Janeiro », *Urban Geography*, 37, 8, p. 1132-1153.

Graham, S. (2012), « Olympics 2012 security: Welcome to lockdown London », *City*, 16, 4, p. 446-451.

[OLYMPIQUES-ET-PARALYMPIQUES.-UN-CONFINEMENT-SOCIAL-POUR-LES-TRAVAILLEUSES-DU-SEXE-MARS-2024.pdf](#), consulté le 17.04.2024.

³² Saccage 2024, « Déplacer les pauvres pour les Jeux », <https://saccage2024.noblogs.org/files/2023/05/Deplacer-les-pauvres-pour-les-Jeux-page-a-page.pdf>, consulté le 10.05.2024.

Myrtille Picaud et Matthieu Adam, « « Fini de jouer ». Entretien sur la sécurité dans les cercles anti-Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024 », *Métropoles* [En ligne], 34, 2024

Magalhães, A. (2013), « O “legado” dos megaeventos esportivos: a reatualização da remoção de favelas no Rio de Janeiro », *Horizontes Antropológicos*, 19, 40, p. 89-118.

Pedranti, W. (2012), « Olympics and Other Mega-Events As a Tool For Urban Development », Daphne, AL, United States Sports Academy.

Samatas, M. (2011), « Surveillance in Athens 2004 and Beijing 2008: A Comparison of the Olympic Surveillance Modalities and Legacies in Two Different Olympic Host Regimes », *Urban Studies*, 48, 15, p. 3347-3366.

World Cup and Olympics Popular Committee of Rio de Janeiro (2015), « Mega-Events and human Rights in Rio de Janeiro dossier ».